

Protocole sanitaire lié au

RENFORCEMENT DES MESURES BARRIERES GENERALES AU SEIN DE L'IFSI/IFAS d'HAGUENAU

Version : 2

Date : 05/02/2021

Renforcement des Mesures Sanitaires Barrières	Actions - Contrôle
1. MESURES BARRIERES EN FONCTION DES LOCAUX OCCUPES	
SALLES DE COURS, AMPHI Respect de la distanciation physique de 2* mètres entre chaque étudiant/formateur ...	Equipe pédagogique Formateurs en charge de l'UE
CAPACITE DE LA SALLE DE COURS La salle doit permettre le respect d'une distance de 2* mètres entre chaque table à droite et à gauche, devant et derrière, sans quinconce	Formateurs en charge de l'UE
CAPACITE DES SALLES DE TD Respect de la distanciation physique de 2* mètres entre chaque étudiant/formateur... La capacité de la salle doit être au moins réduite de 50% par rapport à sa capacité normale	Formateurs en charge de l'UE
CAPACITE DES SALLES DE TP Respect de la distanciation physique de 2* mètres entre chaque étudiant/formateur... La capacité de la salle ne doit pas excéder 10 à 12 étudiants	Formateurs en charge de l'UE

2. MESURES BARRIERES INDIVIDUELLES	
<p>DESINFECTION ET LAVAGE DES MAINS Désinfection systématique des mains avant d’entrer dans une salle de cours, TP, TD, amphi.....</p>	Formateurs en charge de l’UE
<p>OBJETS PERSONNELS (stylo, gomme, document...) Les objets personnels ne peuvent pas être partagés</p>	Formateurs en charge de l’UE
<p>MATERIELS PARTAGES En cas d’utilisation de matériel partagé (matériel lors de TP, ordinateur....) une désinfection doit être faite entre chaque groupe d’étudiants. Une DSF des mains est systématique avant d’utiliser le matériel</p>	Formateurs en charge de l’UE
<p>EFFETS PERSONNELS (sacs, manteaux....) Les étudiants conservent leurs effets personnels à proximité. Ils ne peuvent pas être regroupés => Risque de contaminations croisées Les effets personnels peuvent être protégés dans un sac transparent, plastifié prévu à cet effet.</p>	Formateurs en charge de l’UE
<p>DESINFECTION DES SURFACES Une solution virucide, TRISTEL FUSE® et des consommables sont en quantité suffisante dans toutes les salles de cours, de TP et TD, amphi, informatique, CDI..... Une désinfection est à réaliser par l’étudiant après une utilisation courante de sa surface de travail : chaises, tables, téléphones, claviers, souris, matériel apporté par le candidat....</p>	Formateurs en charge de l’UE
<p>AERATION DE LA SALLE La salle doit être aérée toutes les 15 minutes par heure pendant le cours et systématiquement à la fin d’un cours et en fin de journée</p>	Formateurs en charge de l’UE

<p>IMPOSSIBILITE TEMPORAIRE DU MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE En cas d'impossibilité temporaire de la distance physique d'au moins 2 mètres, les étudiants, formateurs, ou toutes autres personnes portent systématiquement un équipement de protection individuel : masque FFP2 (durée 8 h), lunettes de protection</p>	<p>Formateurs en charge de l'UE Réfèrent COVID</p>
<p>IDENTIFICATION D'UNE SALLE QUI A ETE OCCUPEE A la fin d'un cours, la fiche de traçabilité d'entretien de la salle apposée sur la porte est systématiquement retournée sur la face « Salle occupée » Ainsi la salle qui a été occupée est identifiée par l'équipe ASH. Une fois la salle nettoyée, l'ASH laisse apparaître la fiche de traçabilité Dès que la salle est à nouveau occupée, la fiche est retournée sur la face « Salle occupée » La salle est alors nettoyée le lendemain matin par l'équipe ASH, et la fiche de traçabilité visible</p>	<p>Formateurs en charge de l'UE Réfèrent COVID</p>
<p>3. MESURES BARRIERES EN DEHORS DES COURS</p>	
<p>CIRCULATION La circulation doit éviter le croisement et l'attroupement des étudiants et le maintien d'une distance physique d'au moins 2* mètres à tout endroit des locaux Le fléchage en place doit être respecté</p>	<p>En place</p>
<p>RESTAURATION AU SEIN DE L'IFSI Les étudiants sont autorisés à déjeuner dans les salles qui ont été identifiées (protocole affichée dans toutes les salles ou la restauration est possible) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La distanciation physique de 2 mètres en quinconce est maintenue • Ils ne parlent pas lorsqu'ils se restaurent, ou lorsqu'ils prennent un café • Le temps de repas est limité à une station assise de 20 minutes maximum • Dès la fin de leur repas, ils remettent immédiatement leur masque (nouveau masque FFP1, durée 4h) • Ils désinfectent les surfaces utilisées (la table est désinfectée avant et après le repas) 	<p>Le référent responsable de l'UE Equipe pédagogique Réfèrent COVID</p>

<p>4. MESURES BARRIERES LORS DES PAUSES</p>	
<p>PAUSE CIGARETTE, EN MILIEU OUVERT, A L'EXTERIEUR DE L'IFSI Pas de regroupement => respect de la distanciation physique d'au moins de 2 mètres (pause tabac, fumé => souffler loin de l'autre...) => risque contamination croisée par « gouttelettes » Pas de partage d'objets => car geste main-bouche répété (briquets, cigarettes...) => risque contamination croisée par « contact » Les étudiants ne parlent pas entre-eux lorsqu'ils fument, boivent un café ou déjeunent</p>	<p>Formateurs en charge de l'UE Equipe pédagogique Réfèrent COVID La Directrice</p>
<p>INTERVENTION DES ETUDIANTS AUPRES DU SECRETARIAT Les étudiants prennent RDV auprès du secrétariat afin d'éviter un attroupement à l'entrée du secrétariat</p>	<p>Secrétariat</p>
<p>INFORMATIONS TRANSMISES A TOUS LES ETUDIANTS AVANT CHAQUE COURS</p>	<p>Formateurs en charge de l'UE Réfèrent COVID Directrice</p>

- * Espace de 2 mètres entre chaque personne.
 1. Recommandations du 17/12/2020, du Haut Conseil de Santé Publique qui met en garde lors de la pause tabac
 2. Recommandations EOH Wissembourg du 25 janvier 2021
 3. Recommandations du Ministère de la Santé ; distanciation physique d'au moins 2 mètres (liées aux variants de la COVID-19).